



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

COMPTE RENDU DE REUNION N°2 DU COMITE DU CHER 2025

Le mercredi 17 Décembre 2025 à 18h00, les membres du Comité Départemental du Cher de Pétanque et de Jeu Provençal se sont réunis au siège, à l'initiative de leur président, Gilles VERHAUVEN.

Début de séance 18h00

Présents : VERHAUVEN Gilles, HERNANDEZ Manuela, LAGNEAU Anne-Marie, KUZMINSKI Dimitri, FAGUET Marc, CHAREIL Éric, ROBLIN Didier, ROGAUME Franck, GAZOUNAUX Dominique, DOUET Nadia, GIACALONE Jacques, JACQUET Vanessa, HEUSICOM Fabrice, TRIPEAU Estelle.

Excusé : ROBLIN Nicole

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

ORDRE DU JOUR

- Approbation du dernier CR (n°1)
- Cooptage d'un nouveau membre suite à la démission de Jean Paul CERDA
- Courriers divers
- Bilan AG Régionale 2025
- Bilan AG SAOS et Congrès Fédéral 2025
- Championnats 2026 (Départemental, CDC, ...)
- Coupe de France & Cher Pétanque & provençal
- Calendrier 2026
- Commission jeunes.
- Licences 2026
- National TM du CD18
- Questions diverses

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU REUNION CD18 N°1 :

Le compte rendu n° 1 a été approuvé par l'ensemble des membres présents.

2. COOPTAGE D'UN NOUVEAU MEMBRE SUITE A LA DEMISSION DE JEAN PAUL CERDA :

Mme TRIPEAU Estelle a été cooptée à l'unanimité.

3. COURRIERS DIVERS :

- Demande du club de Pigny pour la location d'Esprit 2 au compte du Comité pour le championnat promotion 20 et 21 mars.
- Réponse : NON (pas prévu de prendre en charge la location pour les championnats) les clubs utilisant esprit 2 pour les championnats génère des bénéfices acceptables.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

- Chèque de Mme GRAILLOT encaissé pour le national D-Mixte 2025, elle souhaite un remboursement au vu de son désistement et de son remplacement.

Réponse : NON (annulation arrivée trop tard)

- Mot de la mairie de Bourges concernant le mécontentement des riverains suite à l'éclairage non éteint.

Réponse : Gilles fera un mail aux clubs utilisant E2 pour leur stipuler de bien remettre la pendule du compteur comme ils l'ont trouvé à leur arrivée.

4. BILAN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA REGION CENTRE VAL DE LOIRE PETANQUE 2025 :

Gilles nous fait un résumé. La réunion c'est très bien passée.

Petit rappel, l'ordre des assemblées générales est le suivant : clubs, départements, région et enfin congrès national.

Tous les Procès-verbaux d'assemblées générales et les bilans financiers doivent être envoyés à l'instance dont ils dépendent sous peine d'amendes.

3 personnes ont été élues au conseil d'administration du comité régional :

Patrick DESSAY (CD 41), Natacha WYMEERSCH (CD 45) et Unna MAM-LEMOINE (CD 18)

Le comité du loir et cher a une nouvelle présidente en la personne de **Mme GRAZIANI Maëva**.

M. LEBAUPIN Hugo CTR reprendra ses activités au sein du comité Régional le 5 janvier 2025 son arrêt maladie étant terminé.

5. BILAN DE LA SAOS ET DU CONGRES FEDERAL 2025 :

Gilles et Didier nous font un résumé.

Assemblée Générale de La SAOS (Société Anonyme Objets Sportifs) :

La Fédération est obligée d'avoir une société pour pouvoir commercialiser par le biais de la boutique tout ce qui proposé à la vente (vêtements, boules, droit télé, tribunes etc...) le rapport moral et le rapport financier de la SAOS ont été approuvé à l'unanimité.

Concernant la fédération, beaucoup d'informations nous ont été annoncé.

Licences dématérialisées :

Les licences maintenant seront dématérialisées par un QR CODE téléchargé sur votre téléphone mais les QR CODE peuvent vous être fournis sur papier pour tous ceux qui le souhaite. C'est votre club qui doit se charger de vous les imprimer.

L'amende de 10€ qui devait disparaître pour oubli de la licence sur les compétitions est maintenue par la FFPJP au profit des commissions jeunes alors attention de ne pas oublier vos QR CODE.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Concernant les tenues :

Rien de changé pour ce qui est des championnats et des coupes.

Par contre pour tous les concours départementaux la tenue des joueurs sera sportive HAUT et BAS mais pas forcément homogène.

Dans les concours officiels s'il n'y a pas d'arbitre aucun point de classification ne sera attribué.

Pour 2026 la FIPJP a instauré le 0° alcool sur les compétitions pour : les délégués, les présidents de jury, les arbitres, les gestionnaires de table de marque, les éducateurs et initiateurs.

Pour 2027 il a été évoqué l'idée d'un retour à l'obligation d'avoir un arbitre par club et un vrai arbitre qui officie 5 à 6 fois minimum dans l'année. Une proposition sera faite et votée au prochain congrès.

Dernier point :

En 2028 les personnes qui tiendront les tables de marque pour les championnats départementaux et régionaux devront posséder le diplôme de gestionnaire de table de marque. Pensez à vous inscrire pour obtenir ce diplôme.

6. CHAMPIONNAT 2026 :

Fabrice a mis à jour les documents d'inscriptions des championnats après vérification ils seront envoyés début d'année aux clubs.

CDC : petit rappel aux clubs, certains clubs ont du sursis sportif ➔ descente de l'équipe première et/ou financier 200€ ou 400€ d'amende sur la saison 2025. Il n'est pas trop tard pour rectifier votre envoie d'inscriptions d'équipes 2026 que le Comité a reçu ces derniers jours, car 3/4 clubs n'ont pas postulé à l'organisation de journée en fonction du nombre d'équipes engagées par leur club **ATTENTION !**

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'organiser sur vos installations 1 seule division minimum soit 24 terrains, ou d'organiser à Esprit 2 (possibilité de se grouper à 2 ou 3 clubs) avec 5 divisions, location payée par le comité.

Trop de clubs se moquent de nous ! Vous ne viendrez pas vous plaindre si vous récoltez une sanction ...

Le comité vous aura prévenu à maintes reprises.

Championnats de France 2026 :

Vanessa nous a présenté son travail, tous les hôtels sont réservés pour les championnats de France 2026 reste juste à trouver le gîte pour les championnats jeunes une économie d'environ 4000€ a été réalisé en ayant une qualité de confort supérieur aux années précédentes, plus de problème pour les conjoints des joueurs leurs places sont aussi réservées. Bravo à elle pour le temps passé à chercher des établissements d'un bon rapport qualité/prix.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

7. COUPE DE FRANCE JEU PROVENCAL & PETANQUE 2026 :

Jacques nous informe que 11 clubs sont inscrits en coupe de France jeu provençal dont 6 du secteur 3. C'est le club de st FLORENT qui organisera à Esprit 2 les 17 et 18 janvier à 8h00.

Nous avons procédé au tirage au sort sur ordinateur avec gestion concours, voici le tirage :

M1 → BRUERE contre ARGENT

M2 → CLEMONT contre TROUY

M3 → ST DOULCHARD contre ST FLORENT

M4 → HERRY contre PIGNY

M5 → MOULON contre NOHANT

M6 → BEFFES Exempt

2 clubs seront qualifiés et sortiront de zone. Les 5 clubs perdants du 1^{er} tour disputeront la coupe du Cher Jeu provençal.

Coupe de France pétanque, Jacques doit préparer la feuille d'inscriptions car le mois de mars arrive à grand pas. Elle vous sera envoyée fin d'année voir tout début 2026

8. CALENDRIER PAPIER 2026 :

Didier signale qu'il lui manque quelques informations pour finaliser le calendrier papier 2026.

Réunion lundi 22 décembre pour une correction avant dépôt chez l'imprimeur Giенноis le plus tôt possible.

9. COMMISSION JEUNES :

Réunion 29 décembre de la commission pour mettre en place les actions à mener pour faire fonctionner cette commission jeunes

10. LICENCES 2026 :

Manuela nous signale que 827 licences ont été faites à ce jour.

Il faut une adresse mail unique et un numéro de téléphone par personne pour créer son compte joueur.

Pour le compte club : vous devez envoyer un mail à Gilles avec une adresse mail dédiée à votre association, qui doit être différente des membres du bureau afin de pouvoir créer le compte.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Au 15 décembre, nous avons enregistré 94 mutations pour un montant de 5500€.

Part FFPJP = 2295€, Part comité régional = 455€ et Part comité départemental = 2750€

Rappel : La somme allouée au comité départemental servira exclusivement pour les jeunes (déplacements sur des nationaux, hébergements, restaurations, achats en rapport avec les journées dédiées aux jeunes, etc ...)

11. NATIONAL TRIPLETTE MIXTE 2026 :

Gilles doit finaliser l'affiche pour la mettre dans le calendrier papier.

Marc et Gilles doivent prendre rendez-vous avec le crédit mutuel pour mettre en place les inscriptions du national via la plateforme de la banque.

Chacun des membres de la commission sponsors doivent démarcher des partenaires pour obtenir des aides financières ou autres.

12. QUESTIONS DIVERSES :

- Marc soulève la question de la validité de l'éthylotest ? Gilles autorise à en racheter un nouveau.
- Marc demande si on a des nouvelles de la maison ? Gilles doit recontacter le propriétaire et contacter la ville de Bourges pour un terrain potentiel pour une construction. On se renseigne aussi chez des bâtisseurs pour voir les prix.
- Éric nous informe du décès de Dominique DUPUIS ancien président du comité du cher et de son inhumation dans l'après-midi. Didier marquera un petit mot sur le site et nous fleurirons sa tombe faute d'avoir été prévenu pour assister aux obsèques.
- Dominique nous signale qu'il y a encore eu des voitures visitées à Esprit 2 ! et qu'une personne âgée est tombée faute de lumière sur le parking ! Gilles le signalera à la mairie pour que le parking soit plus éclairé.
- Dimitri souhaite savoir si le comité prend en charge les frais de Didier JANDARD pour la formation qu'il a dispensé aux arbitres Réponse : oui
- Dimitri demande la procédure pour vérifier les QR CODE des joueurs avant le début des championnats ? Réponse : on va réfléchir à la marche à suivre.
- Dimitri nous informe que son examen d'arbitre national est le 18 janvier à ANGERS.
- Fabrice nous signale que le référent n'a plus lieu d'être, les informations doivent être envoyées aux présidents et aux secrétaires.
- Anne-Marie demande s'il faut réserver le camion frigorifique pour le national ? Réponse : oui et en état de marche.
- Didier informe que l'Indre (CD36) va procéder à 6 contrôles de drogue sur les championnats en 2026 pour un cout de 2600€ va-t-on le faire dans le CD18. Réponse : pas pour l'instant c'est encore trop cher



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

- Manuela signale qu'un certificat médical n'est valable qu'1 an, les joueurs qui ont des problèmes de santé doivent le renouveler tous les ans.
- Gilles présente les cochonnets aux couleurs du comité récupérés à Pontivy pour que l'on puisse les vendre tout au long de l'année, mais une faute de frappe du fabricant nous contraint de les renvoyer.
- Gilles a reçu le tableau des dépenses de Pigny engagées par le club en coupe de France jeu provençal lors du déplacement à Montauban pour une demande de subvention. Réponse à la majorité : OUI pour le déplacement des 8 joueurs qui ont emprunté le minibus de Jacques, mais pas pour les supporters (2^{ème} véhicule). La somme allouée par le comité est de 150€ sur les 257€ demandé.

Réunion pour le calendrier papier : lundi 22 décembre 2025 16h00.

Réunion pour la commission jeunes : lundi 29 décembre 2025 heure à définir.

Réunion pour le tirage du CDC : mercredi 14 janvier 2026 15h30.

Fin de la réunion à 22h00. Prochaine réunion du comité le jeudi 22 janvier à 18h00 au local.

Le comité du Cher de Pétanque et Jeu Provençal vous souhaite à vos proches, vos familles, vos joueuses et joueurs, de très bonnes fêtes de fin d'année

Le Président Gilles VERHAUVEN

le secrétaire Didier ROBLIN

P.S. : rappel le comité est fermé du 23/12/25 18h30 au 06/01/26 14h30